

EDITO



Le 13 mai dernier, dans le cadre du grenelle de l'insertion, la CCIP 93 réunissait plus de 500 personnes autour du thème « Réussir avec tous, les jeunes et l'entrepreneuriat ». Cette opération, co-organisée avec le Haut Commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté, et la CCIP 93, accueillie par la ville de Montreuil, a donné la parole aux acteurs de terrain : entrepreneurs, acteurs économiques locaux, sociaux... Tous ont partagé leurs expériences, leurs préoccupations, leurs échecs ou leurs succès, plaçant les réflexions du grenelle de l'insertion dans une dynamique non encore abordée, ce qui a fait dire au Haut Commissaire, Martin HIRSCH : « On a passé trois heures à parler de réussites et pas d'échecs, de création d'entreprise et pas de portes qui se ferment ». L'objectif de cette journée était surtout de montrer qu'il est aujourd'hui possible de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en difficultés professionnelles ou en parcours d'insertion, par la création d'activités, notamment dans les quartiers sensibles. Au delà, le grenelle a démontré que l'insertion par l'activité économique peut aussi constituer une solution pour les entreprises, qui connaissent des difficultés de recrutement, notamment dans certains secteurs.

Danielle DUBRAC
Vice-Présidente de la CCIP 93

RENCONTRE AVEC...

Emeric LEPEZ, Chargé d'affaires à FinanCités (Saint-Ouen)

En quoi consiste l'intervention de FinanCités dans les quartiers ?

FinanCités est une société de capital-risque solidaire destinée aux entreprises de moins de 10 salariés, installées dans les quartiers classés Zones Urbaines Sensibles, Zones Franches Urbaines, Nouveaux Quartiers Prioritaires ou dirigées par des entrepreneurs issus de ces territoires. Se donnant pour mission d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers en y diminuant le chômage. Notre intervention se traduit par une prise de participation minoritaire en capital et éventuellement en compte courant d'associé pour un montant global de 5 000 à 100 000 euros, sur une durée de 3 à 7 ans.

Vos financements doivent-ils répondre à des conditions d'éligibilité particulières pour les entreprises ?

Notre outil de financement s'adresse aux TPE en phase de développement, c'est-à-dire en activité depuis au moins un an et ayant un besoin de financement pour se développer. Ce projet de développement peut être de différentes natures : un accroissement du besoin en fonds de roulement, un investissement, un recrutement ou une nouvelle opportunité de marché. Outre les exigences mentionnées ci-dessus en termes d'éligibilité, aucun critère particulier n'est fixé, si ce n'est l'existence d'un véritable plan de croissance de l'activité et d'une adéquation entre l'homme et le projet.

Quelles sont les modalités et les délais pour obtenir un financement ?

Chaque demande de financement est traitée de manière simple et standardisée. Une étude approfondie et une formalisation du dossier est effectuée en partenariat avec le chef d'entreprise. Une décision sur l'obtention du financement est prise par le comité d'investissement qui se réunit tous les mois et qui traite de 4 à 6 dossiers par session.

Comment s'articule le suivi de l'entreprise au cours de la période de financement ?

Pendant la durée d'investissement, FinanCités suit l'évolution de l'activité de l'entreprise via la réalisation, trimestriellement de reporting d'activités. D'autre part, afin d'être accompagné et conseillé dans le cadre de ses opérations de développement, un coach peut être attribué à l'entrepreneur. L'entrepreneur reste maître de son entreprise. La sortie du capital est définie dans le Pacte d'Actionnaire signé avec le chef d'entreprise : FinanCités privilégie la revente de ses parts aux associés de la TPE selon un mode de calcul simple défini dans ce Pacte.

Quel bilan dresser de vos actions à destination des entreprises implantées en ZFU ?

Opérationnelle depuis juillet 2007, FinanCités a financé, 13 entreprises en 2007, dont deux sur le territoire de Seine-Saint-Denis. L'objectif pour l'année 2008 est d'atteindre le chiffre de 50 entreprises financées. L'activité de FinanCités est amenée à croître fortement cette année avec l'augmentation significative de la taille du fonds.

Contact : FinanCités
13 rue Dieumegard - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 49 21 26 29



VIE DE QUARTIERS

ZOOM SUR LE GRENELLE DE L'INSERTION

Le 13 mai 2008, ce rendez-vous était consacré aux jeunes et à l'entrepreneuriat. Plusieurs jeunes créateurs d'entreprises de la région Ile-de-France, dont Aziz SENNI, Malamine KONE, ont raconté leur parcours couronné de succès devant des jeunes en attente de réussite. Entrepreneurs, personnalités connues, présidents d'association, tous ont mis en avant la valeur d'exemplarité de leur parcours. « Il faut que l'on passe de la génération Touche pas à mon pote à la génération Vas-y mon pote » a résumé Aziz Senni, originaire du Val Fourré et Président de Business Angels des Cités.

OUVERTURE DE L'HÔTEL D'ACTIVITÉS ÉNERGIE PARC À DRANCY

Depuis le 1^{er} mars 2008, la ville de Drancy s'est dotée d'un nouvel équipement immobilier. Implanté au cœur de la ZFU, Energie Parc accueille des entreprises au sein d'un bâtiment qui offre des prestations haut de gamme en matière de sécurité, de localisation ou d'environnement. Il propose aux PME / PMI des locaux de 400 m² modulables en fonction de leurs activités et de leurs besoins. Cette zone est très attractive pour de jeunes entreprises désirant se développer et se pérenniser, deux entreprises y sont d'ores et déjà installées.

Contact : Brigitte ALLONCLE, Directrice de l'ADEL de Drancy : Tél. 01 48 96 38 97

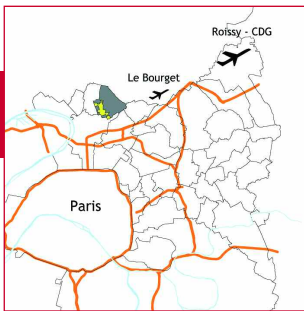
CRÉATION D'UN HÔTEL D'ACTIVITÉS DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA CROIX SAINT-MARC À AULNAY-SOUS-BOIS

La ville d'Aulnay-sous-Bois contribue au maintien des entreprises sur le périmètre de la ZFU. En effet, la création d'un nouvel hôtel d'activités comprenant 5 lots d'une superficie de 300 à 500 m² chacun, offre de nouvelles possibilités d'implantations aux entreprises, dans le prolongement de la pépinière et de l'hôtel d'activités n°1. Cette structure innovante, déjà entièrement commercialisée, répondra aux besoins des entreprises en phase de développement dès le mois de juillet 2008.



ZOOM SUR...

Stains / ZAC du Bois Moussay



Située au nord de la Zone Franche Urbaine (ZFU) de Stains, la Zone d'Activité (ZA) du Bois Moussay est aujourd'hui l'un des principaux pôles économiques de la ville. Le nombre d'établissements présents dans la ZFU a connu, entre 2004 et 2007, une progression de 27,47 %, alors que, pour la même période, la hausse pour la ville n'a été que de 15 %. Ce dynamisme a été possible grâce aux nouvelles disponibilités immobilières issues de l'aménagement de la ZA du Bois Moussay. Celle-ci a permis l'implantation de 30 nouvelles entreprises depuis 2006, ce qui représente aujourd'hui près de 300 emplois. L'objectif de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et de la ville de Stains était d'aménager ce territoire pour y accueillir de nouvelles activités, en s'appuyant sur l'attractivité du dispositif d'exonérations ZFU. Exercice réussi.

La superficie de la ZA du Bois Moussay est de 260 000 m² dont 90 000 m² en ZFU, tous destinés à de l'activité. Hors zone franche urbaine, la ZA accueille du commerce de gros dont les enseignes Fidel, Lulu Castagnette sont les plus connues. Dans le périmètre de la ZFU, outre des activités médicales (clinique de l'Estrée), un hôtel d'activités a été livré en octobre 2006, un second en juin 2007. Ils sont, à ce jour, entièrement commercialisés. Les prochaines livraisons de locaux (lots divisibles à partir de 1 000 m² et proposés à l'acquisition), auront lieu en décembre 2008 et en juin 2009.

Cette zone est une réelle opportunité de développement économique pour la ville mais aussi d'accès à l'emploi pour ses habitants. Elle est desservie par le métro Saint-Denis Université (Métro ligne 13) ou par la gare de Pierrefitte-sur-Seine (RER D). Par ailleurs, la zone du Bois Moussay sera desservie par la tangentielle nord qui reliera les gares RER de Noisy-le-Sec à Sartrouville en passant par Stains en 2014.



ZAC du Bois Moussay

Contacts

Plaine Commune :

Séverine NOURISSON

Chargée des relations entreprises

Severine.nourisson@plainecommune.com.fr

Tél. 01 55 93 56 78

CCIP 93 :

Linda BENIHADDADENE – conseiller ZFU3

lbenihaddadene@ccip.fr

Tél. 01 48 95 10 37

REPÈRES

5 633

C'est le nombre d'établissements implantés dans les 10 Zones Franches Urbaines de Seine-Saint-Denis.

847

C'est le nombre d'établissements créés en 2007 dans les 10 Zones Franches Urbaines de Seine-Saint-Denis.

(Source INSEE – SIRENE au 01/01/08)

Lettre éditée en partenariat avec



Zones Franches Actu, lettre trimestrielle est éditée par la CCIP, 27 avenue de Friedland - 75008 Paris • Directeur de la Publication : Pierre Trouillet - Directeur de la rédaction : Nicolas Sokolowski • Rédacteur en chef : Laurence Aveline-Bailly • Rédacteur en Chef adjoint : Nadia Valente • Ont participé : Linda Benihaddadene, Julien Fourmeyron, Dominique Villechenon, • ISSN : 1777-2923 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2008 • Conception et réalisation : CCIP/Imprimerie Les Bluets - 0012 - Impression : France Repro • Photo : CCIP/Benjamin Teissède/CCIP 93 • Tirage : 4800 exemplaires.

BON À SAVOIR

MODIFICATION DES COTISATIONS SOCIALES PATRONALES EXONÉRÉES EN ZFU

Depuis le 1^{er} janvier 2008 (article 22 de la loi n°2007-1786 sur le financement de la Sécurité Sociale du 19 décembre 2007), les cotisations d'accidents du travail et de maladies professionnelles (AT/MP), au titre des rémunérations versées à compter du 1^{er} janvier 2008, sont exclues de la liste des exonérations de cotisations sociales patronales liées au dispositif ZFU.

contact : Jean-Luc BERTHAUT

URSSAF : 01 56 93 25 92

SERVICES CCIP 93 PDG 93

Dirigeant, complétez vos compétences en intégrant un réseau de chefs d'entreprise qui partagent vos préoccupations. Entre échanges de bonnes pratiques, conseils d'experts et ateliers d'approfondissement, vous acquérez des outils de suivi, de management et de gestion efficaces. Un petit investissement en temps pour une grande amélioration de la compétitivité de votre entreprise.

Contact : 0820 012 112 (0,12 €/minute)

inscription.industrie.services93@ccip.fr

CALENDRIER

8 septembre 2008 • **Transmission d'un commerce**

Réunion d'information de 14 h 00 à 17 h 00

inscription.transcom93@ccip.fr

15 septembre 2008 • **Reprise d'un commerce**

Réunion d'information de 14 h 00 à 17 h 00

inscription.transcom93@ccip.fr

25 septembre 2008 • **Les Entretiens de l'Innovation**

de 13 h 30 à 21 h 30

inscription.industrie.services93@ccip.fr



0820 012 112

0,12 €/minute

POUR TOUTE INFORMATION
CONCERNANT VOTRE ZFU :
01 48 95 10 37

POUR TOUTE INFORMATION
CONCERNANT LA VIE
DE VOTRE ENTREPRISE :



0820 012 112

0,12 €/minute



Commandez gratuitement le guide « Entrepreneurs, 93 raisons de compter avec nous » ou téléchargez-le facilement en format PDF sur le site www.93raisons.fr.